

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

#### AR Prefecture

063-200070712-20240328-DBC20240328\_04-DE Reçu le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

N° DBC 20240328-04

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024 à 13H**

Date de la convocation: 21 MARS 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 28 Mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents: Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Georges LOPEZ, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés: Bernard VIGNAUD, Philippe BLANCHOZ, Jean Eric GARRET, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

## Membres du Bureau aillant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

# ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA SOCIETE ASO ORGANISATRICE DU CRITERIUM DU DAUPHINE

Rapporteur: Olivier CHAMBON, Vice-Président

Le critérium du dauphiné, antichambre du Tour de France, organisé par la société ASO, traversera notre territoire les 3 et 4 juin 2024 avec un départ de la course cycliste prévu à Celles-sur-Durolle le 04 juin prochain. Evènement de renommée internationale, il permet de mettre en avant médiatiquement nos communes, l'intercommunalité, le Parc naturel régional livradois forez et de valoriser les acteurs touristiques et économiques de notre territoire.

Aussi, une convention tripartite entre la société ASO, la commune de Celles-sur-Durolle et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne doit faire l'objet d'une signature pour concrétiser cet évènement.

De plus, la société ASO sollicite la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 € pour faire face aux dépenses engendrées qui s'élèvent à 57 000 €.

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

25

Membres du Bureau présents :

14

Membre du Bureau représenté : 2

Membres présents sans voix délibératives : 1

Total votants: 16

### AR Prefecture

063-200070712-20240328-DBC20240328\_04-DE Reçu le 12/04/2024 Publié le 12/04/2024

e Bureau Communautaire, après avoir délibéré à l'unani nité :

- Décide d'allouer une subvention d'un montant de 15 000 € à la société ASO, organisatrice de l'évènement,
- Autorise le Président à signer la convention tripartite entre la société ASO, la commune de Cellessur-Durolle et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,
- Les crédits seront inscrits au budget principal de la collectivité.

TOTAL VOTANTS: 16

Membres du Bureau présents : 14

Représentés :2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 16

Pour: 16

Contre : 0

Abstentions: 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

**Thomas BARNERIAS** 

Tony BERNARD,

Le Président.

Maire de Châteldon

